

Championnat du Club hommes 2017

Pour info cette année le championnat du club se déroulera en **brut** uniquement si il y a plus de 16 participants.

Si il y a moins de 16 joueurs celui-ci se déroulera en **net**.



Règlement (1/2)

1 Participation

Le championnat du club est exclusivement réservé aux **membres** du Golf de Vire La Dathée à jour de leur cotisation au club, **licenciés** au club et en possession d'un certificat médical.

2 Inscription

Date limite le 14 mai 2017

- Soit par email à l'adresse suivante : louvet.benoit@orange.fr

- Soit sur le tableau affiché au club-house.

Au-delà de cette date plus aucune inscription ne sera prise en compte.

Lors de votre inscription merci de nous fournir votre [numéro de téléphone](#) ou votre [adresse e-mail](#) afin de faciliter la mise en place des matchs.

3 Mode de jeu

La formule de jeu retenue est le **Match Play**.

Match sur 18 trous (finale sur 36 trous si les deux finalistes sont d'accord).

Chaque compétiteur retiendra les plots de départ relatifs à son index de jeu.

Les matchs démarrent au trou numéro 1.

Le tableau est à **élimination directe**. Pas de système de repêchage.

Si il y a plus de seize joueurs inscrits les **16** meilleurs index seront désignés **têtes de série**.

N'oubliez pas de réserver votre heure de départ auprès du Club House ([02 31 67 71 01](tel:0231677101)).

Règlement (2/2)

3 Comité de l'épreuve

Son rôle est de répondre aux questions non prévues dans le règlement d'épreuve, à recevoir les réclamations ou contestations et à rendre ses décisions : Benoit Louvet , Pascal Goussin et Louis-Georges Carin composent le comité.

Tout litige concernant les matchs et/ou toute difficulté rencontrés seront soumis au Comité de l'épreuve qui sera appelé à statuer

Le comité de l'épreuve peut si nécessaire être contacté au numéro suivant : 06-71-63-88-44

4 Plan de marche de l'épreuve

Le tableau final sera affiché au club-house et envoyé par email au plus tard le **22 mai 2017**.

Les dates limites pour jouer chaque tour seront affichées sur celui-ci.

Les joueurs sont **responsables de l'organisation** de leurs matchs, dans le respect des dates imposées.

Nous comptons sur l'autonomie des joueurs pour avancer librement dans la compétition (y compris en avance des dates annoncées sur la tableau).

Dans le cas d'une impossibilité de mener à bien la rencontre dans le temps imparti :

- Prévenir le comité pour trouver une solution à l' amiable si possible.
- Le compétiteur n'ayant pas eu de disponibilité sur la période pour jouer sera éliminé
- Dans le cas où les deux compétiteurs ne peuvent effectuer la rencontre un tirage au sort aura lieu pour désigner le vainqueur.
- Seul le comité de l'épreuve peut autoriser le report d'un match au-delà de la date limite d'un tour, uniquement en cas de circonstances exceptionnelles et à condition que ce report n'engendre pas de retard important pour le reste du championnat.

Pour que tous les participants bénéficient de bonne conditions pour jouer la fin du championnat est fixé pour **fin septembre**.

Après vos matchs merci de noter le résultat sur le tableau ou de l' envoyer à l' adresse suivante :
louvet.benoit@orange.fr